

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 1 de 5

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Préparation: Peinture
Nom: SeraSil Mat

Société/Entreprise

Raison Sociale: Fillistorf Couleurs SA
Adresse: Zone ind., 1734 Tinterin
Téléphone: 026/418 16 96 Fax: 026/418 25 51
N° de téléphone d'urgence : Centre inf. tox. Zürich Tél. 01/251 51 51
Société/Organisme:

2. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses :

Ce produit ne contient pas de substances nuisibles à la santé au sens de la directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Caractérisation chimique du produit : Peinture à base d'eau

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Sans objet

Remarques particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit n'est pas classé parmi les produits dangereux dans le sens de la directive pour substances dangereuses. Ne pas laisser arriver le produit à l'environnement

4. PREMIERS SECOURS

- ⇒ D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin
- ⇒ **NE JAMAIS** rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation:

- ⇒ Air libre – aucune autre mesure n'est nécessaire.

En cas de projections ou de contact avec les yeux:

- ⇒ Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
- ⇒ Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

En cas de projections ou de contact avec la peau:

- ⇒ Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.
- ⇒ **NE PAS** utiliser des solvants ou des diluants.

En cas d'ingestion:

- ⇒ En cas d'ingestion, rincez la bouche et puis bois beaucoup de l'eau. Consultez un médecin.
- ⇒ Garder au repos. **NE PAS** provoquer le vomissement

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indications générales : Moyens d'extinction Appropriés	Le produit en soit n'est pas inflammable Mousse (résistant à l'alcool), dioxyde de carbone (CO2), poudre, brouillard pulvérisation (eau)
Dangers particuliers	En cas d'incendie se forme une fumée dense et noire. L'inhalation des produits de décomposition dangereux peut troubler sérieusement la santé.
Equipement de protection :	Le cas échéant il faut porter un masque respiratoire.
Indication	Récipients fermés qui se trouvent à proximité du foyer d'incendie doivent être refroidis avec de l'eau. Eviter que l'eau entre dans la canalisation ou dans le sol.

6. MESURES EN CAS DE FUITES OU DEVERSEMENTS ACCIDENTELLE

Mesures de précaution	Observer les instructions de protection (voir chapitre 7 et 8). Le local doit être bien ventilé Aucune autre mesure n'est nécessaire
Mesures pour la protection de l'environnement	Eviter l'entrée dans la canalisation. En cas de pollution de rivières, lacs, conduites des eaux d'égouts ou du sol, informer les autorités compétentes conformément aux lois.
Procédé de nettoyage	Limiter le matériel sorti au moyen d'un produit absorbant incombustible (comme p.ex. sable, terre, tripoli, vermiculite) et amasser dans les récipients prévus pour l'élimination suivant les prescriptions locales. Nettoyer de préférence à l'aide d'un détergent, ne pas utiliser des solvants, si possible.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Indications pour un maniement sûr	Le local doit être bien ventilé avant et après l'application du produit. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ni manger ni boire et ne pas fumer pendant le travail. Equipement de protection personnel voir chapitre 8. Aucun autre mesure n'est nécessaire si le produit est correctement utilisé.
-----------------------------------	---

Indications au sujet de la protection contre le feu et l'explosion

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.
Le produit en soit n'est pas inflammable.

Stockage

Exigences aux entrepôts aux emballages

Le produit doit être stocké dans un endroit sec dans des bidons bien et fermé. Les bidons ne doivent pas être vidés sous pression.
Une fois ouverts, les bidons doit être bien refermés et stockés debout, afin d'éviter tout écoulement. Protéger contre le gel

Stockage avec d'autres matériaux

Tenir à l'écart de matériaux très acides et alcalins ainsi que d'agent d'oxadation.

Indications ultérieurs au sujet des conditions de

Stocker en tout cas dans des récipients conformes aux emballages originaux. Observer les indications sur l'étiquette. Stocker entre

stockage

10 °C et 25°C dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder à l'abri contre la chaleur et de l'ensoleillement direct.

Page 3 de 5

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

- ⇒ Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable.
- ⇒ Porter des appareils respiratoires n'est pas nécessaire.

Composants avec des valeurs limite à surveiller concernant l'emplacement de travail :

No. CAS	Désignation	sorte	Valeur	unité
n.a.				

Les valeurs indiquées sont empruntées à la publication SUVA/CNA (CH) concernant les valeurs limite à l'emplacement de travail (1903.d/f). Pour d'autres pays il faut consulter les listes correspondantes de ce pays.

Equipements de protection personnel :

Protection de l'appareil respiratoire :

- ⇒ Pas nécessaire, en cas d'application à pistolet la protection de l'appareil respiratoire est recommandée.

Protection des mains:

- ⇒ Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
- ⇒ Porter des gants appropriés p.e. en Néoprène. Faire attention aux recommandations du fabricant du gants.

Protection des yeux et du visage:

- ⇒ Utiliser des protections oculaires.

Protection du corps et mesures hygiéniques

- ⇒ Après le contact, il faut nettoyer à fond la peau avec de l'eau et du savon ou avec un détergent approprié pour la peau.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

	Valeur	unité	Méthode
Point éclair	n.a	°C	DIN 53213
Viscosité	Visqueux		DIN 53211
Densité (à 20 °C)	1.30	g/m ³	
Limite explosion inférieure	n.a.	% vol.	
Limite explosion supérieure	n.a.	% vol.	
Solubilité dans l'eau	Miscible		
Point d'ébullition	100 °C	°C	Valeur de la littérature
Pression de vapeur (à 20 °C)		mbar	Valeur de la littérature
pH	8.5-8.5		
Température d'explosion	n.a.		Valeur de la littérature
Extrait sec	Env. 63	%	
Volume d'extrait sec		1/100kg	

10. STABILITE ET REACTIVITE

Général Aucune réaction dangereuse n'est à craindre si le produit est correctement stocké et utilisé.

Conditions à éviter En observant les prescriptions recommandés concernant le stockage et la

Manipulation, le produit est stable (voir chapitre 7).

Substances à éviter Aucun règlement particulier n'est à respecter.

Page 4 de 5

Produits de décomposition En observant les prescriptions recommandées pour le stockage et l'utilisation, aucun produit de décomposition n'est connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

En observant les prescriptions recommandées pour l'utilisation du produit que nous connaissons actuellement, aucun effet toxique n'est à craindre.

Expériences pratiques

Les symptômes sont : maux de tête, vertige, fatigue, faiblesse musculaire, effet narcotique et dans les cas graves perte de la connaissance.

Le contact répété ou prolongé avec le produit a pour conséquence le dégraissage de la peau et peut provoquer une lésion non allergique de la peau (dermite de contact) et/ou la résorption d'éléments nocifs.

Eclaboussures de solvants peuvent irriter les yeux et causer des blessures réversibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Danger pour l'eau

⇒ Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Recommandations :

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Des restes de peinture sèche peuvent être éliminés avec le déchet ménager

La peinture liquide ne doit pas être éliminée avec le déchet ménager

Produit: code VeVa 08 01 12

 Vielle peinture liquide

Emballage impropre: les emballages vides doivent être éliminés conformément aux directives locales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transport seulement d'après les prescriptions pour les transports routiers (ADR), par chemin de fer (RID), maritimes (IMDG) et aériens (ICAO/IATA).

ADR/RID : Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon RID/ADR.

IMDG : Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon IMDG.

ICAO/IATA : Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon ICAO/IATA

15. PRESCRIPTIONS

Marquage d'après la directive de l'UE

Marquage du danger : --

Symbole de danger : --

Phrases R : n.a.

Phrases S : n.a.

Marquage spéciale : aucune

Prescription nationales

Ordonnance pour la classe OPair (CH) 1 0% 2 0% 3 0%
protectionde l'air :

Protection contre le feu classe BVD (CH) F 6 I

Classe toxique (CH) : BAGT-Numéro (CH) : 102804

16. AUTRES INDICATIONS

- ⇒ Puisque nous ne connaissons pas les conditions de travail de l'utilisateur, les indications sur cette fiche de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles et sont conformes à la législation nationale ainsi qu'à la législation de l'UE.
- ⇒ Sans autorisation écrite, une application du produit s'écartant de celle mentionnée dans le chapitre 1 est interdite.
- ⇒ L'utilisateur est responsable pour le respect de tous les règlements légaux applicables.
- ⇒ Les indications de cette fiche de sécurité décrivent l'exigence de sécurité de notre produit, elles ne garantissent pourtant pas les propriétés du produit.